Centre de santé et de services sociaux
du Val-Saint-François

ORDONNANCE COLLECTIVE	Analyse des urines par bâtonnet réactif (multistix®, Chemstrip®)	OCT-4
Référence à un protocole : ☐ **oui** ☒ **non** **Titre ou numéro :**	**Date de mise en vigueur :** Janvier 2008	**Date de révision :** 2011

Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance :
Infirmières habilitées qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteur(s) d'activités(s) visé(s) :

Hébergement : ☒ Richmond ☒ Valcourt ☒ Windsor ☐ Urgence Windsor

Groupe de personnes visées ou la situation clinique visée :

- Les usagers chez qui l'infirmière suspecte une infection urinaire.

Activités réservées :
- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.

CONTEXTE :

Le champ de pratique de l'infirmière auxiliaire lui permet de contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, à prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs.

Dans le cadre de sa contribution à l'évaluation de l'état de santé de la personne et à la réalisation du plan de soins, l'infirmière auxiliaire ne peut exercer cette activité en pleine et entière autonomie. Elle doit agir en collaboration avec l'infirmière.

L'infirmière auxiliaire peut procéder à la collecte d'informations, communiquer ses observations verbalement ou par écrit et remplir toutes les autres fonctions que lui confie l'infirmière.

Indication et condition d'initiation

- Présence de symptômes urinaires, tels brûlement mictionnel, pollakiurie, nycturie, fièvre, douleur abdominale ou lombaire, urines teintées de sang chez l'usager non porteur de sonde à demeure, atteinte de l'état général;
- Présence de douleur abdominale, de fièvre, d'urines teintées de sang, ou atteinte de l'état général chez l'usager porteur de sonde.

Intention thérapeutique

- Analyse des urines par bâtonnet réactif pour recherche de glucose, bilirubine, corps cétoniques, densité, sang, pH, protéines, nitrites et leucocytes.

Contre-indications

Aucune.

Limites/référence au médecin

- Aviser le médecin dans les meilleurs délais, si le rapport d'analyse démontre des anomalies.

DIRECTIVES :

- Effectuer le prélèvement d'urine;
- Tremper le bâtonnet réactif dans l'urine fraîchement recueillie pendant une seconde;
- À l'expiration du temps de réaction, lire les résultats.

*Les bâtonnets réactifs ne doivent jamais être réfrigérés.

Source

- CSSS de Portneuf, Ordonnance collective, oc.4, mai 2005.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par : Marielle Lehoux-Brisson	Décembre 2007
Directrice des soins infirmiers	Date
Personnes consultées : Joanne Roy	Janvier 2008
Conseillère clinique services de santé courants	Date
Dr Christian Gaouette	Juin 2008
Médecin, Urgence	Date
	Date
	Date
	Date
	Date

INSTANCES CONSULTÉES

☒ **CECII**	☒ **CMDP**	☒ **Comité exécutif du CMDP**
☒ **CIIA**	☒ **DSP**	

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvé par :	
Président du CMDP	Date
Directrice des soins infirmiers	Date